

SFL annonce le remboursement anticipé de ses obligations émises pour un montant nominal de 500 000 000 € au taux de 2,25 % arrivant à échéance le 16 novembre 2022

Il est fait référence aux obligations émises par Société Foncière Lyonnaise ("**SFL**") le 16 novembre 2015 (Common code: 132033617 ; ISIN: FR0013053030) pour un montant nominal de 500 000 000 € au taux de 2,25 % l'an et arrivant à échéance le 16 novembre 2022 (les "**Obligations**") régies par les termes et conditions contenus dans le prospectus en date du 12 novembre 2015 auquel l'Autorité des marchés financiers a attribué le numéro de visa 15-577 (les "**Termes et Conditions**").

Les termes commençant par une majuscule et non définis dans les présentes auront le sens qui leur est attribué dans les Termes et Conditions.

Conformément à la Condition 6(d) (*Residual Maturity Call Option by the Issuer*) des Termes et Conditions, SFL notifie par les présentes aux porteurs d'Obligations le remboursement anticipé des Obligations en circulation, dans leur intégralité, au pair augmenté des intérêts courus jusqu'à la date de remboursement (exclue), dans les conditions ci-après :

1. La date de remboursement sera le 1 septembre 2022 (la "**Date de Remboursement**").
2. Le montant nominal total des Obligations remboursées est de 289 600 000 € et le montant total des intérêts courus et non payés dus à la Date de Remboursement sera de 5 159 252,96 €. Les porteurs d'Obligations sont invités à se renseigner quant aux conditions de remboursement et de calcul des intérêts prévues dans les Termes et Conditions.
3. L'agent fiscal (*Fiscal Agent*) et l'agent payeur (*Paying Agent*) est BNP Paribas Securities Services (Numéro d'affilié Euroclear France 29106).
4. Le paiement du principal et des intérêts au titre des Obligations à la Date de Remboursement sera fait au bénéfice des porteurs d'Obligations aux teneurs de comptes (*Account Holders*) (y compris Euroclear France, Euroclear et Clearstream, Luxembourg) et ledit paiement aux teneurs de comptes concernés libérera SFL de tous ses engagements au titre des Obligations à hauteur des sommes ainsi payées.

A propos de SFL

Leader sur le segment prime de l'immobilier tertiaire parisien, la Société Foncière Lyonnaise se distingue par la qualité de son patrimoine évalué à 8,4 milliards d'euros, avec des immeubles concentrés dans le Quartier Central des Affaires de Paris (#cloud.paris, Édouard VII, Washington Plaza...) et par la qualité de son portefeuille de clients, constitué de sociétés prestigieuses opérant dans le secteur du conseil, des médias, du digital, du luxe, de la finance et de l'assurance. Plus ancienne foncière française, SFL démontre année après année une constance dans l'exécution de sa stratégie, centrée sur la création d'une forte valeur d'usage pour ses utilisateurs, et in fine d'une importante valeur patrimoniale pour ses actifs.

Marché de cotation : Euronext Paris Compartiment A – Euronext Paris ISIN FR0000033409 – Bloomberg : FLY FP – Reuters : FLYP PA

Notation S&P : BBB+ stable
